



Accueil de loisirs associé à l'école élémentaire / maternelle

Lumière

Déclinaison éducative Projet Éducatif de Territoire
Projet pédagogique 2017-2018

Sommaire

Finalités et Objectifs généraux du PEDT de LYON

I. Un projet éducatif qui s'appuie sur quatre grands principes :

1. Le droit à l'éducation pour chacun et pour tous.

- l'épanouissement de l'enfant,
- son ouverture au monde,
- le développement de ses potentialités et la confiance en soi,
- les notions de citoyenneté et de vie en société, le respect de l'autre et la confiance en l'autre,
- la maîtrise du socle commun des connaissances, des compétences et de culture, des savoir-être et des savoir-faire.

2. L'équité et la lutte contre toutes les discriminations et les inégalités territoriales

- accueillir la diversité des enfants et de leurs familles,
- proposer une offre éducative équitable et accessible à tous,
- favoriser la réussite de tous et de chacun dans un esprit de solidarité et de coopération,
- renforcer les actions sur les territoires prioritaires.

3. La coéducation, une responsabilité partagée entre les différents acteurs respectueuse de la place des parents

Le PEDT recherche et facilite l'implication, la coopération éducative, la cohérence et l'évaluation partagée de tous les acteurs éducatifs: les parents, les professionnels de l'Education Nationale et des collectivités territoriales, les acteurs associatifs, sportifs et culturels du territoire.

4. La cohérence éducative entre les différents temps de l'enfant

L'ensemble des acteurs veillera à l'articulation des projets dans un esprit de continuité éducative. Celle-ci se décline tout au long de la scolarité de l'enfant et prend en compte ses différents temps de vie : temps scolaire, péri et extrascolaire.

Le travail d'équipe nécessaire à la cohérence éducative sera facilité par les temps de concertation et les échanges réciproques d'information.

Le PEDT accompagne les projets d'école, propose une offre de loisirs qui développe des projets éducatifs diversifiés, de qualité et qui prennent particulièrement en compte la dimension artistique et culturelle.

II. Instances de pilotage et de concertation.

À l'initiative de la Ville de Lyon, le PEDT rassemble dans un comité de pilotage Ville les acteurs de l'éducation : les représentants de parents d'élèves, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), les directions de la Ville de Lyon impliquées, les autres collectivités territoriales éventuellement impliquées, ainsi que des associations de jeunesse et d'éducation populaire ou autres associations et institutions à vocation sportive, culturelle, artistique, environnementale ou scientifique.

S'appuyant sur chacun des comités de pilotage d'arrondissement, cette instance définit les orientations, valide les programmations, partage les évaluations, propose des évolutions et de nouvelles perspectives.

III. L'évaluation

Le PEDT doit être un support de référence et de travail évolutif dans le temps. Pour cela les actions conduites font l'objet d'un travail commun d'évaluation basé sur la définition de critères et d'indicateurs partagés.

Avec la mise en œuvre des nouveaux rythmes éducatifs, l'année scolaire 2014/2015 fera l'objet d'un suivi particulier, organisé et partagé entre les parents et l'ensemble des acteurs. Il permettra les réajustements nécessaires pour les années suivantes. Il sera formalisé par un comité ad hoc.

Indicateurs retenus (quantitatifs et qualitatifs)

Dans ce contexte et dans un esprit collaboratif, les partenaires mettront en commun leurs données, en vue d'alimenter une démarche d'observation et d'évaluation. Ce travail se fera dans le respect des missions propres à chacun. Il s'agira de partager des indicateurs communs, porteurs de sens, facilement mesurables et s'appuyant sur les indicateurs déjà construits par l'Education Nationale, les dispositifs de Réussite Educative et de Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Le service Education de la ville de Lyon veillera à mettre en place des outils et des moyens pour répondre efficacement à cette évaluation.

Ces éléments d'évaluation seront présentés chaque année en comité de pilotage permettant de fixer les objectifs de l'année et les moyens mis en œuvre pour les atteindre.

Ces données pourront être évaluées annuellement ou bien faire l'objet d'une étude ciblée sur un rythme prédéfini en amont par le comité de pilotage.

Au démarrage des actions liées à l'évolution des rythmes éducatifs les points suivants déclinés à partir des quatre grands principes du PEDT pourront faire l'objet d'une attention et d'une évaluation particulière.

Pour répondre aux critères d'exigence et d'équité de l'offre éducative :

- les taux d'encadrement ;
- le niveau de qualification des encadrants ;
- le nombre d'enfants inscrits sur les différents temps ;
- le % d'enfants inscrits sur les temps périscolaires par rapport au nombre d'enfants inscrits dans les écoles ;
- le nombre de classes bénéficiaires d'une action temps scolaire soutenue par la Ville et ordonnée par grande thématique.

Pour répondre à la notion de coéducation et de responsabilité partagée :

- Suivi du processus de réflexion et de mise en œuvre du PEDT dans les projets éducatifs et pédagogiques de chacun :
 - Quelle organisation mise en place dans chaque territoire à l'échelle de l'arrondissement, du quartier, du groupe scolaire ?

Pour répondre à la notion de respect de la place et du rôle des parents

- Les modalités d'information de chaque famille : outils utilisés, fréquence ...

Ces indicateurs de bases seront enrichis au fil de la co-construction

Synthèse de la déclinaison territoriale du PEDT/arrondissement

1. Les données qualifiant l'arrondissement

Le 8^{ème} arrondissement de Lyon accueille 76 300 habitants

Il se répartit en 4 sous territoires (bassins d'usage ou de vie) :

Mermoz – Laennec Grange- Blanche
Etats-Unis-Langlet Santy
Moulin à vent-Grand trou- Petite Guille
Monplaisir-Lumière Bahut

Les quartiers de Mermoz et Langlet Santy sont répertoriés en politique de la Ville catégorie 1

Etant donné l'ampleur des sous territoires 5 groupes de travail multipartenariaux ont été institué :

Mermoz Laennec Grange Blanche
Etats-Unis
Santy Monplaisir La Plaine
Moulin à vent Grand Trou Petite Guille
Monplaisir Lumière Bachut

La population enfance jeunesse de 2 à 16 ans bénéficie de :

5 groupes scolaires, 10 élémentaires, 13 maternelles soit 6893 écoliers (3920 en élémentaire, 2973 en maternelle)
3 collèges : le collège Grignard (559 élèves) le collège Longchambon (507 élèves) , le collège Jean Mermoz(527)

Dans le cadre du PEDT différentes associations à orientation socioéducative, culturelle, scientifique, artistique accueillent le enfance jeunesse sur des temps péri et extrascolaire :

Le Centre social des Etats-Unis, La MJC Mon plaisir, Le centre Social Mermoz, La MJC Laennec, Ebulliscences....

Les enfants et adolescents bénéficient également d'accompagnement dans leur scolarité par le milieu associatif : l'AFEV, Le secours populaire et différentes structures socioéducatives....

INTENTIONS PRIORITAIRES TRANSVERSES

- Développer et formaliser les articulations petite-enfance /écoles maternelles (VDL Direction Education et Enfance/EN
- circonscription/CG/CAF/CMP et partenaires associés / associations..).
- Permettre à tous, enfants, adolescents et parents, d'avoir un accès privilégié à la culture scientifique.
- Promouvoir l'égalité Femmes / Hommes et améliorer les relations filles/garçons
- Favoriser l'implication des parents dans le suivi de leurs enfants et soutenir l'implication/les initiatives parentale dans l'accompagnement à la scolarité de leurs enfants.
- Accompagner les parcours des enfants avec un soutien aux transitions.

INTENTIONS PRIORITAIRES

MONPLAISIR LUMIÈRE BACHUT

- Améliorer le vivre ensemble pour réduire les phénomènes de violence sur les temps périscolaires
- Accompagner les usages numériques

Présentation de la MJC Monplaisir

I) Le territoire d'intervention de la MJC

- Situation géographique et historique

- Le 8^{ème} arrondissement de Lyon



Le 8ème arrondissement est né le 9 février 1959, il dispose d'un large panel de compétences. Il est reconnu du point de vue culturel, médical, commercial, architectural et industriel. Malgré son éloignement de l'hyper centre, le 8ème arrondissement héberge des équipements culturels majeurs de l'agglomération : la Maison de la danse, l'Institut Lumière, le nouveau théâtre du 8ème ou le musée urbain Tony Garnier, qui contribuent à l'attrait touristique de cet arrondissement. C'est également un pôle de santé de renommée européenne qui ne cesse de s'étendre, notamment avec la création du Bioparc.

D'autre part, le 8ème arrondissement comprend encore des industries de taille importante spécialisées dans la fabrication de produits pharmaceutiques ou d'électroménager.

Le 8ème arrondissement possède des pôles commerciaux attractifs et dynamiques, en particulier Monplaisir qui s'affirme comme un véritable relais de l'hypercentre. Le 8ème dispose également de quartiers populaires favorisant les actions de proximité : Etats-Unis, Paul Santy, Mermoz, Moulin-à-Vent...

En termes de population, le 8^{ème} occupe le deuxième rang des arrondissements de Lyon avec près de 80 000 habitants

■ Monplaisir au cœur du 8^{ème} arrondissement



En 1852, le quartier Monplaisir appartenait à la commune de la Guillotière, rattachée au 3^{ème} arrondissement de Lyon. Il fut ensuite intégré au 7^{ème} arrondissement à sa création en 1912 puis au 8^{ème} en 1959.

Historiquement, Monplaisir (entouré en violet sur le plan ci-dessus) est avant tout le lieu de naissance du 7ème art, fort d'une dense histoire cinématographique dont l'origine remonte aux Frères Lumière. En effet, en 1882, Antoine Lumière et ses fils, Auguste et Louis, installent une usine de plaques photographiques où sera inventé le cinéma en 1895. Leur maison est actuellement convertie en musée consacré au cinéma, l'Institut Lumière, qui organise chaque année le festival Lumière.

L'héritage culturel des frères Lumière se ressent jusque dans les panneaux indiquant les noms de rues du quartier, qui sont noirs avec des petites bandes blanches, rappelant des claps de cinéma.

Dès la fin du XIX^{ème} siècle Monplaisir devient un quartier industriel, avec la création et l'expansion des usines Berliet et plus tard de la manufacture des tabacs. Ce quartier est alors composé principalement de maisons individuelles et de petites industries. Aujourd'hui l'industrie a cédé la place au service et à l'artisanat.

À partir des années 1960 et surtout de l'arrivée du métro, à la fin des années 1980, les petits immeubles résidentiels sont devenus la forme d'habitat dominante.

Le quartier est centré autour de la place Ambroise-Courtois, qui accueille le marché les mardis, jeudis (marché bio) et samedis matins, et de l'avenue des frères Lumière longue de 1,5 km. Commerces et cabinets médicaux s'étendent tout le long de cette artère.

Au bout de l'avenue, sur la place d'Arsonval dans le troisième arrondissement se trouve l'hôpital Edouard-Herriot, construit par l'architecte et urbaniste lyonnais Tony Garnier.

La ligne D du métro traverse le quartier desservant les arrêts Sans-Souci et Monplaisir. Cette ligne s'étend de Vénissieux à Vaise (9^{ème} arrondissement). Elle passe par le quartier de Mermoz offrant ainsi une ouverture sur l'est Lyonnais par L'A43. Elle mène également au centre historique de la ville : Bellecour et le Vieux Lyon.

Cette facilité de déplacement, l'offre commerciale importante et la proximité de services de santé variés et renommés, font de Monplaisir, un quartier très prisé. Le coût élevé de l'immobilier en est le parfait reflet : avec un prix moyen de 3360 euros au m² Monplaisir est le 5^{ème} quartier le plus cher de Lyon.

5. Équipement

Le quartier possède un important équipement éducatif et culturel:

2. 1 université
3. 3 lycées publics
4. 1 lycée privé
5. 1 collège public
6. 1 collège privé
7. 4 écoles maternelle et primaire publiques
8. 1 école maternelle et primaire privée
9. 6 crèches collectives
10. 1 maison de l'enfance
11. 1 MJC (Monplaisir)
12. 1 école de musique, à la MJC
13. 1 musée du cinéma : l'Institut Lumière
14. De nombreux centres d'études supérieures

Sur le plan sportif, les habitants peuvent bénéficier de la présence de :

- 3 gymnases

Les trois gymnases sont ouverts aux différentes associations sportives, mais les créneaux sont rares, et il est très compliqué pour toute nouvelle association de pouvoir s'implanter sur le quartier.

Il n'y a pas de stade de foot ou d'athlétisme, permettant la pratique de sports d'extérieur.

Il y a un foyer Sonacotra et un foyer mixant jeunes travailleurs et étudiants.

Le quartier compte de nombreux cabinets médicaux (1 médecin généraliste pour 1000 habitants selon la ville de Lyon) et paramédicaux, ainsi qu'une maison de retraite.

Il y a également de nombreux commerces, dont deux hyper marchés tout au long de l'avenue des frères Lumière, artère principale du quartier.

Dans des arrondissements limitrophes, on retrouve à proximité du quartier :

- 3 autres lycées privés
- 1 centre hospitalier
- 1 faculté de médecine
- 1 maternité privée
- 1 centre de lutte contre le cancer
- 1 musée d'art africain
- 1 maison du judo

6. Données importantes

L'intégralité des données présentées sur Monplaisir et le 8^{ème} arrondissement sont issues de la base de données de la ville de Lyon.

Le quartier de Monplaisir compte 21300 habitants sur les 80000 du 8^{ème} arrondissement de Lyon.

C'est un quartier en pleine expansion, dont la croissance démographique est de +1% en 2012, contre 0% pour l'arrondissement et 0,8% pour la ville de Lyon (sources Insee).

Cette expansion ne sera néanmoins pas infinie, notamment en raison des limites de possibilités de construction de nouveaux logements.

Les habitants de Monplaisir sont souvent qualifiés de jeunes cadres dynamiques : l'âge moyen est de 36 ans et le revenu moyen est de 29100 euros/habitants (38 ans et 23400 euros par habitant sur l'ensemble du 8^{ème}) et le taux de chômage est seulement de 9%, contre 13% dans l'arrondissement et 11,9% sur la ville de Lyon (sources Insee).

Ce quartier est le plus favorisé du 8^{ème} arrondissement de Lyon : outre le revenu moyen par habitant élevé, on dénombre 40% de propriétaires contre 31% sur l'ensemble du 8^{ème}, et seulement 4% de logements HLM, contre 29% sur l'arrondissement. On compte également 71% de ménages imposés contre 55% sur le 8^{ème}.

Pour attirer cette population, le quartier peut compter sur 4,2 commerces tous les 100 mètres.

Le Maire du 8^{ème} arrondissement est Christian Coulon (Parti Socialiste), et la liste d'élus est passée au premier tour des dernières élections municipales avec près de 58% des voix (sources lyonmag.com).

Le quartier de Monplaisir est donc un quartier dynamique et jeune. La diversité d'équipements, ainsi que les multiples commerces en font un quartier où « il fait bon vivre ». Le niveau de revenu moyen des ses habitants est relativement élevé et l'on peut compter près de 60% de cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure (source ville de Lyon) parmi les actifs. Il en résulte qu'un grand nombre de parents sont absents de la maison sur de grandes amplitudes horaires.

o La MJC Monplaisir

La MJC Monplaisir est née en mars 1962. Association loi 1901, elle est affiliée à la fédération « les MJC en Rhône Alpes » et adhère à la déclaration des principes de la Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture : éducation, culture, solidarité, autonomie, responsabilité, expression, créativité, innovation, expérimentation, convivialité. Parmi les dernières dates importantes pour la MJC on peut compter : l'inauguration des nouveaux locaux (1400 m2 supplémentaires) en Juin 1997, le renouvellement de la convention entre la ville de Lyon et les MJC de Lyon en 2005, le renouvellement de l'agrément Education Populaire Jeunesse et Sports en Avril 2007 et les 50 ans de l'association en 2012.

Nous proposons à la MJC Monplaisir, des activités sportives, culturelles et musicales. La MJC est équipée entre autre d'un dojo, d'une salle de danse, d'un espace jeunes, d'un labo photo, d'une salle informatique, d'un banc de montage vidéo (son secteur multimédia est très développé), d'un bar-restaurant associatif, d'un espace d'exposition et d'une salle de spectacle. Certains détracteurs comparent la MJC Monplaisir à une « boîte à activités » tant notre offre est développée (chaque année nous publions le « Bonplaisir », catalogue d'activités de la MJC). Les bénéfices engendrés par ces activités permettent d'équilibrer les comptes et de compenser le déficit de certains autres secteurs d'activité. De plus, le niveau de vie moyen des habitants du quartier est relativement élevé, ces derniers sont donc souvent en recherche d'activité nouvelles, techniques et spécifiques, quitte à en payer le prix.

Le secteur Multimédia de la MJC est très reconnu tant sur le quartier (nous travaillons fréquemment avec la mairie du 8^{ème} qui nous recommande auprès de ses partenaires) que sur la ville de Lyon et même au-delà dans le milieu associatif. Ce secteur proposait des formations BEATEP option vidéo et a cessé cette activité depuis la création du BPJEPS. Malgré un net ralentissement de ses activités (5 à 6 employés, une dizaine d'années en arrière contre 3 aujourd'hui), le secteur Multimédia reste très important et donne à la MJC Monplaisir une véritable identité.

Avec 2500 adhérents sur la saison 2016-2017, la MJC Monplaisir est la plus fréquentée de Lyon.

Nous accueillons 56,3% de personnes de plus de 26 ans, mais la majorité du public adulte vient participer à des activités dites de « consommation ». Nous avons du mal à les mobiliser autour de manifestations ou de projets communs. 43,5% des adhérents habitent sur le quartier de Monplaisir, et 43,8% habitent un autre quartier du 8^{ème}, ou un des deux arrondissements limitrophes (7^{ème} ou 3^{ème}). Bien qu'il n'y ait que 100 mètres à parcourir de la MJC au 3^{ème} arrondissement de Lyon, nous ne touchons ses habitants que par notre catalogue d'activités. Nous n'y menons aucune action.

Notre public est constitué à 68% de femmes, nous ne sommes pas touchés par les problèmes de mixité que peuvent rencontrer d'autres associations. Sur la totalité de nos adhérents seulement 9,9% d'entre eux bénéficient de réduction. Nous accordons les réductions aux enfants dont les parents ne sont pas imposables (ligne 14 de la déclaration d'imposition). Pour les adultes, ces derniers doivent entrer dans une des catégories suivantes : demandeurs d'emploi, étudiants, retraités, porteur de handicap et être non imposable (ligne 14 de la déclaration de d'imposition).

Pour comparaison, la MJC Laennec-Mermoz, autre MJC du 8^{ème} arrondissement de Lyon, accorde des réductions à 19,8% de ses adhérents, Nous pouvons donc qualifier la grande majorité de nos adhérents comme étant financièrement privilégiés par rapport au reste de l'arrondissement (les chiffres de la ville de Lyon nous le confirme, puisque 71% des ménages du quartier sont imposables, contre 55% sur l'ensemble du 8^{ème}).

Présentation de l'école/ groupe scolaire / distinction maternelle élémentaire

Notre école d'intervention sera donc l'école Lumière, situé au 24 et 26 rue du Premier film dans le 8ème arrondissement de Lyon.
Le collège rattaché à cette école et le collège Dargent.

C'est une des plus grosses écoles de l'agglomération Lyonnaise, avec 458 enfants attendus pour la rentrée 2017.
De ce fait, 17 classes sont mises à disposition pour accueillir ces enfants sur le temps scolaire ainsi que sur le temps périscolaire.

Concernant la restauration de ce groupe scolaire, 420 enfants seront présents sur le temps méridien qui fonctionne sous la forme d'un service à table avec 2 services (chaque service durant 30 à 45 minutes). Parmi ces enfants, 30 enfants seront délocalisés sur l'école Rebatel et 30 autres à l'école Marie Bordas. En effet, du fait du nombre important d'enfants présents, le réfectoire n'a pas la capacité d'accueillir tout le monde dans de bonnes conditions.

La possibilité de créer un Mely pour la rentrée 2017-2018 est à réfléchir car pour le moment, il n'y en a pas et les délais pour en créer un pour la rentrée prochaine sont trop courts.



Grandes lignes du projet d'école :

HARMONISER ET COLLABORER POUR FORMER LE CITOYEN DE DEMAIN

1) LIRE : Les élèves de cycle 3 ont obtenu 66 % de réussite et ceux de cycle 2 : 68 % dans ce domaine aux évaluations nationales 2012

Il faut donc que nous renforçons le travail sur la lecture :

- Lire avec aisance ; lire des textes du patrimoine et des œuvres intégrales, harmonisées par niveau pour construire des bases littéraires communes ; dire des textes poétiques et de théâtre ; échanger autour de productions ou de livres exposés en BCD.
- Communiquer et échanger avec des correspondants anglophones ou/et avec un assistant en langues.

2) PRATIQUER UNE DEMARCHE D'INVESTIGATION : Les élèves de cycle 3 ont obtenu entre 64 % et 68 % de réussite dans les domaines « grandeurs et mesures, calcul et organisation de données » ; les élèves de cycle 2 ont obtenu 62 % de réussite en calcul et 52 % de réussite en « grandeurs et mesures » .

Il faut donc que nous renforçons le travail en mathématiques, sciences et technologie en amenant les élèves à une démarche d'investigation qui les rende acteurs de leurs apprentissages.

- Par leur participation à des challenges : concours kangourou, défi-maths, ...
- par l'expérimentation en classe Ebullisciences ou par la découverte en classes transplantées ou en sorties scolaires à dominante scientifique, environnementale, biologique, ...
- par l'acquisition de matériel supplémentaire ; le renforcement des activités manuelles,
- par les actions menées à l'école autour du jardinage, de l'environnement ou du développement durable,
- par l'éducation à l'équilibre alimentaire avec le SMS, ...
- par un apprentissage des techniques usuelles de l'information et de la communication dans une salle informatique performante ou en classe avec un TBI (l'acquisition d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur portable va nous permettre, dès la rentrée 2012, de nous entraîner à la pratique des TUIC de façon collective en classe en attendant un équipement par classe) .

3) VIVRE ENSEMBLE : Nous voulons renforcer le volet « Vivre ensemble » :

- Par le partenariat avec le service médico-social dans des actions telles que « les gestes de 1^{er} secours », « l'éducation à la sexualité », « la sensibilisation aux handicaps », « la prévention des jeux dangereux ou des accidents domestiques » ;
- Par le renforcement des activités sportives qui permettent l'apprentissage de règles de vie collective ;
- Par le renforcement des actions et moyens afin d'augmenter le nombre d'APER obtenues ;
- Par l'augmentation des ateliers de la pause méridienne afin de rendre ce moment plus épanouissant pour les enfants et de diminuer les incivilités.

4) CONSTRUIRE UN PATRIMOINE CULTUREL PARTAGE :

Nous voulons poursuivre les actions déjà engagées pour constituer un patrimoine culturel partagé par la communauté des enfants de l'école.

- Dire des textes : poèmes, contes, théâtre,...
- Mettre en lien l'histoire de l'art, l'éducation musicale et le programme d'histoire de chaque niveau
- Chanter en chorale
- Rendre vivants l'histoire, la géographie, la découverte du monde, l'histoire de l'art par des sorties scolaires ou classes transplantées en lien avec les programmes et harmonisées par niveau.
- Valoriser l'expression artistique des enfants de l'école.
- Pour inciter les enfants à des démarches d'investigation et améliorer le « Vivre ensemble », il faut qu'ils développent leur autonomie et leurs initiatives dans des projets individuels ou collectifs : Rencontres de chorales, ou de sport ; petits spectacles inter-classes ou périscolaires ; expositions de productions.

Projets spécifiques (temps scolaire, PRE...) :

Dans le cadre de la réforme de la réforme du temps scolaire, et afin d'inculquer les valeurs de l'éducation populaire aux enfants, nous souhaitons axer notre travail autour de 2 grands axes, dont le principal est l'éducation à la citoyenneté aux médias et le 2^{ème} l'accès à la culture, aux arts et aux sports.

I) Éducation à la citoyenneté aux médias :

1) Notions d'éducatons aux médias :

"Toute démarche visant à permettre à l'élève de connaître, de lire, de comprendre et d'apprécier les représentations et les messages issus de différents types de médias auxquels il est quotidiennement confronté, de s'y orienter et d'utiliser de manière pertinente, critique et réfléchie ces grands supports de diffusion et les contenus qu'ils véhiculent."

► Caractéristiques

Une définition axée sur les apprentissages scolaires : 3 grands champs traditionnels de compétences qui s'interpénètrent

"Les apprentissages qui en découlent relèvent de trois grands champs traditionnels de compétences – esthétiques, sémiologiques et civiques – qui s'interpénètrent et qui sont les suivants :

La formation esthétique

La connaissance des œuvres iconiques, cinématographiques et télévisuelles, du point de vue de leurs formes, de leurs modes de signification, de l'histoire des représentations, participe de la culture générale et des repères fondamentaux pour la formation de l'esprit, particulièrement pour des élèves immergés dans le monde de l'image dès leur naissance.

La maîtrise des langages

Il s'agit d'apprendre à décrypter les codes et à percevoir les procédures à l'œuvre dans différents types de textes et de langages médiatiques, en se plaçant principalement du point de vue de la réception, c'est-à-dire du lecteur. Ceci implique de faire réfléchir les élèves sur les notions de représentation, de médiation, de dénotation et de connotation, de subjectivité, d'interprétation..., mais aussi de les rendre capables de s'approprier ces langages et ces modes de communication pour produire eux-mêmes du sens.

L'éducation à la citoyenneté

L'école doit donner aux élèves les instruments de leur autonomie et de leur responsabilité, en leur enseignant la distance intellectuelle, en développant leur esprit critique, en leur apprenant les règles d'un bon usage des moyens d'information et de communication, en leur transmettant les valeurs, les concepts et les outils propres à garantir leur propre protection en même temps que le respect d'autrui. Il s'agit avant tout de leur faire prendre conscience que les conditions de production de l'information, le support ou le canal de diffusion ne sont pas neutres : qu'ils conditionnent la forme des messages, induisent une série de choix et donc surdéterminant leur contenu."

"L'éducation aux *médias*, c'est bien d'abord cette attention portée aux *moyens* en tant que tels (des canaux, mais aussi des contraintes formelles, des stratégies, une rhétorique, une organisation...), dans la mesure où ils induisent et produisent du sens. Savoir faire la différence, par exemple, entre un document photographique présenté dans un ouvrage historique ou scientifique, une photographie de presse grand public, une image publicitaire, une œuvre picturale dans une musée ou photographiée dans un catalogue d'exposition, un livre d'art, ou bien encore l'illustration d'un conte dans un album pour enfant..., et comprendre que le rapport au sens de chacune de ces images est modifié par les différents supports et conditions qui en permettent la diffusion, font sans nul doute partie des compétences fondamentales à acquérir au cours d'une scolarité (comme ils impliquent d'avoir acquis un minimum de connaissances permettant leur contextualisation).

En cela, l'éducation aux médias permet de développer des savoir-faire qui sont bien dans le champ de ce que l'on appelle *la maîtrise des langages* et relève donc en grande partie (mais pas uniquement) du cours de Français. Ceci est d'autant plus important qu'il existe, du fait de leur actualité, une sorte de présupposé de vérité dans les messages médiatiques, de même qu'une illusion de réalité qui peut interférer et rivaliser avec l'enseignement. Il s'agit bien, dès lors, de former l'esprit critique de l'élève, de l'amener à s'interroger, à faire des choix, à construire une cohérence, à mettre en question la validité et le fonctionnement de tout message qui se donne à lire comme un *extrait de réel* (information, témoignage, document, etc.) ; bref d'en faire percevoir les finalités implicites, pour qu'il en maîtrise la forme et le contenu et respecte lui-même une certaine déontologie dans sa façon de communiquer. Nous touchons là au chapitre de *l'éducation à la citoyenneté* : apprendre à se mouvoir dans un univers dominé par les médias, à résister aux manipulations de toutes sortes, confronter les sources, se forger une opinion personnelle, affirmer ses goûts, réinvestir les codes pour pouvoir soi-même les utiliser et s'exprimer librement, tout en respectant un certain nombre de règles de communication et d'éthique."

2) Enjeux éducatifs :

- Comprendre comment l'image et les médias audiovisuels signifient, en mettant à jour les langages, les formes expressives, les procédés, les structures et circuits, etc. qui sont à l'œuvre dans toute construction imagée.
- Formation du spectateur et du téléspectateur par le développement de la sensibilité artistique, de l'esprit critique et par l'acquisition d'outils d'analyse appropriés.
- Contribution au développement de la dimension créative de chacun par la construction d'une propre expression sensible par l'image.
- Acquisition d'une culture photographique, cinématographique et audiovisuelle spécifique et capacité de mettre en œuvre cette culture en relation avec l'ensemble des autres activités.
- Connaissance des grands médias audiovisuels. Sensibilisation à leurs dimensions sociologiques, culturelles, économiques, historiques, idéologiques...
- Comprendre le monde dans lequel on vit, en faire de meilleur citoyen



3) Typologie des pratiques pédagogiques sur l'image

Afin de repérer les différentes actions pédagogiques qui ont l'image pour objet, nous proposons d'établir une première distinction entre pratiques discursives et pratiques culturelles.

- Par **pratiques discursives**, nous entendons les actions qui visent à fournir et construire les outils pratiques, théoriques, méthodologiques... nécessaires pour appréhender les processus de construction et de fonctionnement des langages. Éducation fondée sur le raisonnement, l'analyse, les apports théoriques...
 - Par **pratiques culturelles**, nous entendons les actions qui se développent, non pas sur les processus ou les outils, mais sur ou autour de l'œuvre en tant que telle. Éducation fondée sur une approche globale et sensible de l'art.
- Bien entendu, ces deux types de pratique peuvent se combiner dans une même activité éducative. Une seconde distinction peut être établie selon que l'on se situe en spectateur ou en auteur, autrement dit en différenciant une posture de **réception** et une posture de **réalisation**.

Casser la croyance en une vérité apportée par l'image.

L'image comme le mot n'a pas de vérité immanente. Elle n'est la preuve de rien. C'est le contexte, le support, son usage... qui peuvent en faire un témoignage sur le réel. (De même que ce n'est pas le mot ou la phrase qui peuvent mentir mais celui qui les professe.)

Dans cette optique, la notion d'image "manipulées" est à combattre car elle laisserait croire que les autres seraient "vraies" ou porteraient une vérité en elles-mêmes...

- Faire comprendre que **l'image est toujours une représentation**.

Ce n'est pas du réel qui est présenté mais du réel représenté. Voilà qui semble une évidence pour la peinture, le dessin... mais qui est oublié dès lors qu'on utilise des dispositifs techniques : appareil photo, caméra... (L'art du cinéma a aussi été justement de faire oublier la médiation.)

- Toujours rappeler que **derrière chaque image il y a un auteur**.

C'est à dire quelqu'un qui a décidé d'un regard, d'un point de vue, de choix d'un cadre, etc., même si cet auteur est institutionnel (information télévisée par exemple).

Cela implique, par conséquence, de signer les images produites ou utilisées. On s'offusque de l'anonymat d'un texte, on suspecte une lettre anonyme, mais on recopie et diffuse des images sans nom ou sans citation de leurs sources.

CF : Séances et proposition de projet autour de l'éducation aux médias en annexe.

II) Favoriser à la culture, aux arts et aux sports

I,1) Mettre en place des activités autour de la littérature jeunesse

Créer un partenariat avec une bibliothèque (municipale, itinérante type bibliobus)

Susciter la curiosité des enfants en mettant en avant dans le «coin bibliothèque» un ou deux livres différents chaque jour, chaque semaine .Faire vivre le «coin bibliothèque» grâce à un responsable volontaire. Mettre en place des activités autour du conte, de la bande dessinée, du roman, etc. afin de donner le «goût de la lecture» aux enfants

I,2) Développer la créativité, l'expression artistique et l'imaginaire

Permettre à l'enfant de s'exprimer librement et de laisser cours à son imagination par le biais d'ateliers d'expression artistique tels que le théâtre, le mime, le dessin, la danse, etc. Pour les plus petits, mettre en place des outils adaptés pour qu'ils puissent, de la même façon que les plus grands, s'exprimer librement (photo-langage, jeu des couleurs,...).

Inscrire, autant que possible, les activités dans un cadre qui suscite l'imaginaire de l'enfant (histoire, accessoire, déguisement, etc.)

Le théâtre motive le désir d'apprendre par des situations de jeux variées où l'enfant devra résoudre un problème, émettre des hypothèses et faire des choix. L'enfant agit, il est acteur

De plus, nous pouvons organiser une sortie, pendant laquelle les enfants, déjà sensibilisés sur le thème en question (préparation en amont de la sortie avec les enfants), pourront découvrir un lieu culturel dont la visite des coulisses ou des salles particulières permet de mieux en comprendre le fonctionnement et de susciter la curiosité des enfants.

Mener des actions qui permettent à l'enfant de découvrir ou d'approfondir de nouvelles techniques utilisées par les arts plastiques (peinture, sculpture, vidéo, etc.)

CF : Séances en annexes

I,3) Permettre à l'enfant d'acquérir des valeurs et des compétences à travers le sport

Affirmer les valeurs du sport

Touchant plusieurs milliards d'êtres humains, le phénomène sportif a pris une place considérable dans la vie et les sujets d'intérêt des peuples, place qui ne cesse de croître encore. Dans ce mouvement rapide et parfois confus, fixer des repères éthiques et moraux auxquels les sportifs et l'opinion publique puissent se référer. Ces repères doivent être les valeurs du sport. Le mot valeur doit être compris ici comme un principe moral de référence qui guide les comportements. S'affirmer sportif doit être un sujet de fierté qui impose en contrepartie une obligation d'exemplarité, fondée sur le respect scrupuleux des valeurs définies ci-après :

Ces « valeurs du sport » sont au nombre de cinq :

I) La loyauté

Accepter la vérité sportive, être en permanence « fair-play », ne pas tricher, ne pas biaiser, ne pas simuler. Rejeter radicalement toute forme de dopage, de collusion, de corruption. Se garder de porter atteinte de quelque façon que ce soit à la précieuse source de santé physique et morale que nous offre le sport.

II) Le respect

Ce terme est quelque peu galvaudé aujourd'hui. Il est capital de lui redonner sa force. Il s'applique largement et il concerne:

- D'abord, bien sûr, le respect des règles du sport pratiqué, dans la lettre et dans l'esprit.
- Le respect des arbitres et de l'arbitrage, qu'il faut savoir accepter,
- Le respect de l'adversaire, sans lequel le jeu sportif n'existerait pas. Rester correct en n'étant jamais méprisant ou vulgaire. Cela n'est en rien contradictoire avec la volonté, la ténacité, voire l'acharnement dans la recherche de la victoire.
- Le respect du public: être simple; éviter les démonstrations agressives ou excessives mais savoir partager ses émotions avec le public; aller toujours jusqu'au bout de ses moyens; accepter les interviews et les rencontres.
- Le respect de l'environnement : veiller à limiter dans toute la mesure du possible les atteintes à l'environnement que peuvent éventuellement générer les activités sportives.

III) Le contrôle de soi

Ériger le contrôle de soi en seconde nature Ne pas répondre aux provocations, ne pas récriminer, rester lucide, calmer ceux qui se laisseraient emporter. Maîtriser son « ego » et mettre son énergie créatrice au service sportif. Avoir en permanence à l'esprit et défendre la remarquable valeur éducative du sport et sa contribution à la construction de la personnalité de chacun.

IV) Le dépassement de soi.

Une des raisons d'être du sport est d'offrir aux pratiquants de tout niveau un sentiment d'accomplissement et de réussite par le recul de ses limites. Il exige beaucoup de générosité dans l'effort et de persévérance dans les pratiques et aboutit ainsi à des améliorations des qualités physiques et morales qu'aucune autre activité ne peut procurer. L'esprit d'équipe, en particulier, conduit à ce dépassement : il constitue une école de la solidarité et de l'abnégation, même dans les sports individuels. L'amour du maillot amène à réaliser des exploits que l'on croyait hors de portée.

V) La joie dans le sport.

Le sport est une source d'enthousiasme. Il procure des sentiments, des sensations, des joies que rien d'autre ne permet d'atteindre. Leur intensité dépasse de loin celle de la vie courante et vous emmène dans un autre univers ! Les amitiés nouées sur les terrains sont parmi les plus belles et les plus solides. Il faut vivre le sport comme un immense plaisir, à la mesure extraordinaire de ce qu'il apporte.

Objectifs généraux et opérationnels ALAE périscolaire

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions et démarche pédagogique à déterminer par le directeur et l'équipe ALSH
<u>1 Sécuriser les enfants sur le plan physique affectif et psychologique</u>	Proposer et organiser un espace d'accueil qui permette aux enfants de ne pas courir de risques physiques. Favoriser une organisation qui offre des repères stables et rassurants pour les enfants au niveau des espaces des personnes et des temps. Proposer un espace d'échange et de confiance favorable à l'écoute et au dialogue permanent avec les enfants. Être attentif aux problèmes relationnels entre les enfants et gérer les conflits. Permettre à l'enfant d'exprimer ses émotions et de les accompagner.	
<u>2. Respecter le rythme de l'enfant par rapport à ses besoins physiologiques</u>	<i>Proposer des temps d'activités adaptées à l'âge et aux rythmes des enfants en tenant compte ce que l'enfant a vécu sur le temps scolaire (les activités sont pensées en complémentarité avec les activités scolaires et le projet d'école).</i> <i>Proposer également des temps libres individuels et collectifs.</i> <i>Favoriser les temps de repos et permettre aux enfants de ne rien faire si besoin.</i> <i>Porter une attention particulière à l'organisation de la sieste pour enfants de maternelle.</i>	<i>Ex : définir les modes de collaboration avec l'équipe éducative de l'école.</i> <i>Ex : La sieste est proposée et conseillée pour les plus petits, elle est accessible à la demande pour tout enfant au sortir du repas</i>
<u>Favoriser l'épanouissement personnel des enfants par la prise de confiance et l'estime de soi</u>	Favoriser l'expression des enfants par la mise en place de parcours d'activités culturelles, artistiques sportive et ludique Développer la pratique sportive mais de façon ludique. Favoriser le libre choix des enfants. Associer le plus souvent les enfants aux projets d'activités et à leur organisation	 EX : un aménagement et une gestion de l'espace qui facilite le libre choix... <i>Organisation de conseils d'enfants, des consultations</i>

	Valoriser l'enfant dans ses réalisations. Prendre en compte chaque enfant avec ses singularités et ses compétences	<i>régulières</i> <i>Ex : L'adulte adopte des paroles positives pour s'adresser aux enfants</i> <i>Organisation de temps d'exposition ...</i> <i>L'adulte valorise les actes et acquisitions de l'enfant</i>
<u>4. Favoriser l'autonomie et la socialisation</u>	Permettre aux enfants d'accéder et d'utiliser certains matériels pédagogiques adaptés aux âges. Responsabiliser les enfants Veiller à faire respecter l'autre et les règles de vie du groupe Développer le sens critique Proposer des activités permettant à l'enfant de découvrir son environnement	 <i>Ex : les enfants sont sollicités pour ranger et participer à certaines tâches.</i> <i>Ex : organisation de jeux qui sollicitent la participation de tous, la collaboration et la solidarité, l'entraide...</i> <i>Etablir avec les enfants des règles de vie à respecter</i> <i>Ex : découverte du quartier à travers son histoire, un projet photo, par des visites, des rencontres avec les habitants, les partenaires ...</i>
<u>5. Favoriser l'apprentissage du vivre ensemble et l'accueil de la diversité.</u>	Penser et organiser l'accueil des enfants en situation de handicap. Développer des activités valorisant la mixité sociale, la diversité culturelle et le vivre ensemble. Donner les moyens aux enfants d'aborder les questions liées aux différences. Favoriser la mixité du genre dans les activités Favoriser les mixités en luttant contre les stéréotypes.	<i>Ex : utilisation de jeux abordant ces sujets, découverte des différentes cultures....</i> <i>Ex : les jeux et l'organisation des espaces, des activités sont pensés sans distinction de genres</i>

<u>6. Favoriser l'implication des parents</u> <i>Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants et à ce titre ils sont acteurs du temps périscolaire.</i>	Informers les parents du projet périscolaire de son organisation, ses programmes. Instaurer des temps d'échanges avec les parents en groupe ou individuellement. Recueillir les demandes, attentes et questionnements des parents. Dialoguer avec les familles en cas de désaccord afin de rechercher des solutions en commun Solliciter l'avis des parents sur le contenu du projet de l'accueil périscolaire et son évaluation.	<i>Ex : mise à disposition du projet pédagogique Plaquette d'information sur le fonctionnement</i> <i>Ex :</i> <i>Mise à disposition du planning d'activités.... Ex : Le directeur est disponible pour recevoir les familles régulièrement, sur rendez-vous Organisation de réunions de parents, d'enquêtes Ex : organisation de conseil de la vie périscolaire 3 fois/an</i>
<u>7. Développer les complémentarités et la liaison des temps de vie de l'enfant</u>	Prendre en compte le projet de l'école pour développer le projet pédagogique du périscolaire. Structurer l'accueil des enfants sur le temps périscolaire en continuité du temps scolaire : - relayer si besoin les thématiques travaillées à l'école par l'équipe périscolaire - développer des activités culturelles en lien avec le projet développé sur le territoire et en complémentaires des activités proposées sur les temps extrascolaires et scolaire. -	<i>Ex : formalisation des temps de travail Directeur école/ directeur ALSH Ex : relais avec l'équipe éducative sur les problématiques individuelles enfants et approche collective...</i>

L'évaluation du projet pédagogique

L'évaluation vise au renforcement des savoir-faire en termes d'efficacité pour une meilleure qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille.

Son but : Vérifier que les actions proposées et les moyens mis en œuvre correspondent aux objectifs énoncés ; selon les résultats mesurés les actions seront adaptées, réajustées et/ou modifiées. L'évaluation menée conjointement avec tous les acteurs (responsables, animateurs, enfants et parents) est aussi un espace qui permet l'expression de tous, les échanges d'idées et le consensus commun.

L'évaluation du projet est un processus continu qui peut s'effectuer tout au long de l'année et à plusieurs niveaux.

1. **Évaluation du projet périscolaire de la Ville de Lyon** : un **bilan annuel** de fonctionnement sera réalisé par site. Il sera support à l'évaluation du projet global de l'accueil périscolaire de la ville de Lyon.

Proposition de grille de bilan annuel.

Données quantitatives par école :

- Le personnel nombre d'encadrant et leur qualification :

Nb d'encadrant théorique pour périscolaire ALSH	Nb encadrant ayant travaillé sur l'année
BAFA	8
BAFA en cours	10
Non diplômés	2
Total	20

Les enfants par école :

Nombre enfants par classe :	Nombre enfants inscrits au périscolaire par classe	Nombre d'enfants ayant réellement fréquentés par classe	Taux de fréquentation = % enfants ayant fréquentés réellement // au nb enfants inscrits par classe			
	Pause méridienne	Vendredi après-midi	Pause méridienne	Vendredi après-midi	Pause méridienne	Vendredi après-midi
Maternelles enfants	120	88				
Primaires enfants	222	208				

Données qualitatives :

- Les activités

Typologie des activités proposées par thème	Activités proposés
Éducatons aux médias	Création d'une Web Tv en incluant des débats menés par les enfants, d'un documentaire ou d'une chronique. Création d'une Web radio, menée toujours par les enfants ou ils échangeraient sur un sujet d'actualité, de leur place dans le monde et/ou d'une webographie.
Accès à la culture, aux arts et aux sports	Activité théâtre, dessins, littérature jeunesse, sports collectifs et individuels

- bilan global de la mise en œuvre des activités :
 - lien avec projet pédagogique,
 - points forts,
 - points faibles,
 - pistes d'amélioration pour l'année suivante

2. Evaluation du projet pédagogique du groupe scolaire.

Pour évaluer le projet pédagogique, il est nécessaire de faire des bilans d'activités réguliers lors des conseils de la vie scolaire organisés et animés par le directeur de l'ALAE (rythme et modalités à définir). Ils permettent d'évaluer, de vérifier avec les animateurs:

- si les objectifs fixés dans la préparation de l'activité sont atteints
- la pertinence du choix des activités par rapport aux objectifs.
- la participation, l'intérêt des enfants
- l'organisation efficiente proposée

Les outils d'évaluation sont pensés et mis en place conjointement à l'écriture du projet pédagogique.

Proposition d'un d'outil support à l'évaluation du projet pédagogique

A partir des objectifs généraux et opérationnels les actions et démarches pédagogiques seront énoncés.

Des indicateurs de mesure seront identifiés pour permettre de mesurer les résultats :

Objectifs opérationnels	Démarche pédagogique Projet d'animation/activités	Indicateurs de mesure proposés	Résultats obtenus Satisfaisants / non satisfaisants : pourquoi ?
EX : Proposer des activités permettant à l'enfant de découvrir son environnement	- Organisation d'une sortie par mois avec pour objectif la découverte des métiers artisanaux - Faire un reportage photo sur les artisans du quartier et organiser une exposition pour les parents	Nombre de sorties organisées = 0 Type de sorties organisées Nombre de photos réalisées et utilisables pour l'expo Nombre de participants à l'expo	Non satisfaisant : manque de personnel encadrant Pas pris les contacts en amont avec les artisans Sorties pas adaptées à la tranche d'âge

Les résultats obtenus doivent permettre de suivre le projet pédagogique/faire évoluer les objectifs/adapter ou modifier les actions

Problématiques identifiées	Besoins identifiés	Objectifs opérationnels de l'action (attention d'éviter les intentions)	Moyens opérationnels	Résultats obtenus année 20..	Résultats attendus 20.. (critères de réussite)	Indicateurs choisis
Ex : Manque d'organisation pour les sorties	Mieux s'organiser en équipe	Nommer un animateur référents de cette activité Anticiper les sorties au moins 2 mois à l'avance	Organiser sur le temps de travail une découverte du quartier et de ses ressources. Organiser un carnet d'adresse pour prendre les contacts Faire le point en réunion d'équipe pour anticiper le programme des visites et l'articuler avec les autres projets d'activités	Pas de sorties	1 sortie à chaque période scolaire	Nombre de sorties organisées Nombre d'enfants participants

Projet pédagogique et organisationnel

Description de la journée de l'enfant

Les horaires/répartition des temps en ALSH en violet

7h30 - 8h30	Accueil garde				
8h30 - 11h30	Temps scolaire				

Horaires du vendredi ALAE:

ALAE avec repas	ALAE sans repas
11h30-16h30	13h30-16h30 / 17H45

Les parents doivent impérativement déposer leur enfant à 13h30 si l'enfant ne bénéficie pas du repas et venir chercher leur enfant à 16h30 si celui-ci ne bénéficie pas de la garderie du soir.

Les activités proposées aux enfants des écoles maternelles prendront en compte le temps de sieste.

Horaires pause méridienne lundi, mardi et jeudi :

ALAE pause méridienne
11H20 - 13H20

Horaires temps périscolaires hors ALSH :

Garderie du matin hors ALSH = lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi	Garderie /études et ateliers du soir hors ALSH = lundi, mardi, jeudi et vendredi
7h45-8h30	16h30-17h45

L'équipe d'encadrement :

Direction	Animateurs BAFA formés	Animateurs BAFA en cours	Personnel municipal formé BAFA CAP PE	Personnel municipal autre	Personnels autres
2 personnes	8 animateurs	10 animateurs	5 Atsems	Relation de travail SM2S 5	4

Pour l'accueil spécifique d'enfants en situation de handicap, les moyens devront être adaptés (prise en charge individuelle si besoin et sensibilisation du personnel).

Rappel des missions et des rôles du directeur, de l'animateur

Cadre d'emploi	Direction	Animation
Horaires de travail	Voir fiche de poste	voir fiche de poste
Missions	Responsable du suivi des inscriptions. Responsable de l'élaboration et du suivi du projet pédagogique. Responsable de la préparation et de la conduite des réunions d'équipe. Responsable de l'équipe d'animation. Présent(e) aux recrutements des animateurs. Garant(e) de la communication auprès des familles. Responsable de l'accueil des parents. Impliqué(e) dans les temps d'animation du partenariat local (PET). L'interlocuteur (trice) de la direction de l'école.	Encadrer, animer des groupes d'enfants (approche individuelle et collective). Préparer des activités. Ranger le matériel à la fin de chaque journée de travail. Respecter et faire respecter les règles de sécurité. Respecter le projet pédagogique de l'ALSH et les consignes de la direction. Mettre en œuvre le planning d'activités.
Rôles	- est garant de la sécurité physique morale et affective des enfants, - a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires. - organise l'accueil et l'information des parents, - est à l'écoute des animateurs et du personnel, - a un rôle de transmission des informations, - participe aux temps de coordination, - fait un reporting régulier auprès de la hiérarchie, - <i>fait le lien avec les agents du service médico-social scolaire,</i> - fait le lien avec le responsable de proximité et à défaut avec le coordinateur scolaire. (cf. annexe fiche de poste).	-est garant de la sécurité physique morale et affective des enfants, - est disponible et attentif, - montre l'exemple, - est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes. - sait accepter le refus et solliciter sans forcer, -fait preuve d'initiatives, d'imagination et recherche l'originalité et la diversité dans la proposition faites aux enfants, - sait adapter son langage et son comportement aux enfants, - sait adapter les activités à l'âge et au rythme des enfants, - gère son activité de la préparation jusqu'au rangement, - respecte les enfants en tant qu'individu à part entière, - connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant à la mise en place des activités. Avec ses collègues - respecte ses collègues, - sait travailler en équipe et écouter l'autre, - participe aux réunions de préparation et de suivi/bilan, - sait se remettre en question, - respecte le travail de l'autre, - respecte les horaires. (cf. annexe fiche de poste).

Accueil type de la pause méridienne

	Horaires	Le personnel encadrant les enfants	Description des activités / du temps d'accueil /	Qui fait quoi ?	Les priorités à donner à ces temps au regard du projet pédagogique
L'accueil des enfants	11h20	Les animateurs du temps méridien	Roulement du temps d'activité entre chaque service : sur le 1 ^{er} service les enfants qui ne mangent pas sont sur un temps d'animation ou de temps libre et inversement des rôles par la suite.	Atsems et personnel de cantines sur la restauration des plus petits pendant le 1 ^{er} service et ensuite sur un temps de sieste pour les plus petits ou un temps d'encadrement.	Éviter les incivilités grâce à la découverte d'activités ludiques à travers ces différents temps. Sensibiliser les enfants sur le gaspillage et le respect des autres sur le temps méridien.
Le repas	11h30-12H15 et 12h30 13h15	Personnel de cantine et ou animateurs.	Navette de l'école à la cantine ; encadré par les animateurs si besoin est. Sachant que 30 enfants sont délocalisés sur l'école Rebatel et 30 autres le seront en car sur l'école Bordas.	Surveillance et vigilance sur le repas des enfants (que tout ai été pris, entrée, plat chaud, dessert)	
La sieste / maternelle	12h15 premier groupe de petite section à la sieste, suivie par le 2ème groupe.	Atsems étant donné que sur le plan affectif, les enfants les connaissent, ils sont rassurés. Pour finir elles restent par la suite sur l'école. (aide possible des animateurs en fonction des besoins)	Surveillance de la sieste, 12h15 14h15.	Atsems surveillance.	La sécurité affective.
Les activités	11h20 - 13h20	Animateurs et surveillance active des agents municipaux.	Proposition d'inscription à la carte. Lorsque le groupe mange, l'animateur entre à la cantine ou passe en encadrement avec le 2eme groupe.	Animateurs proposent les activités et les animent.	CF : Objectifs éducatifs du projet pédagogique.

L'accueil TYPE du vendredi après-midi

	Horaires	Le personnel encadrant les enfants	Description des activités / du temps d'accueil	Qui fait quoi ?	Les priorités à donner à ces temps au regard du projet pédagogique
Transition avec le temps scolaire	13h30-13h45	Animateurs	Les animateurs regroupent les enfants et montent dans les classes et notent les enfants qui arrivent, partent. Chaque animateur est référent d'une classe	Animateurs sécurisent ce temps.	Sécurité affective et physique des enfants.
L'accueil des enfants	13h45-14h00	Animateurs	Les animateurs regroupent les enfants et font l'appel à l'aide de leur liste pour qu'ils puissent débiter les activités.	Animateurs forment leurs groupes.	Sécurité affective et physique des enfants.
Le repas	11h30-13h30	Animateurs atsems	Aucune délocalisation les Vendredis après-midis. Accueil au restaurant Lumière.	Surveillance active. Sensibiliser les enfants sur le gaspillage etc....	Vivre ensemble
La sieste / maternelle	12h15-14h15	Animateurs car dans un premier temps, le personnel municipal n'est pas présent. De ce fait, un animateur référent maternelle s'occupe des enfants durant ce temps.	Les enfants dorment dans la salle de motricité côté maternelle.	Animateurs surveillent.	Sécurité physique et affective des enfants.
Les activités	14h00 à 16h15	Animateurs en fonction de leurs profils.	14h début des activités définies par les animateurs et l'équipe de direction autour des grands axes qui sont développés ci-dessus.	Les activités sont attribuées en fonction du profil des animateurs.	Accéder à l'éducation aux médias et comprendre ce qu'est réellement la citoyenneté. Accéder à la culture, aux arts et aux sports.
Le temps de garderie	16h30-17h45	Animateurs	Temps d'occupation via des ateliers ludiques ou libre pour les enfants qui goûtent.	Animateurs qui s'occupent de la sécurité des enfants.	Sécurité affective et morale des enfants
Départ des enfants	17h45	Animateurs		Animateurs qui s'occupent de la sécurité.	Sécurité physique.